



EchoGéo

1 | 2007
juin / août 2007

Traite, esclavage et fortifications dans l'Ouest africain

(XV^e-XVII^e siècle)

Jean-Michel Deveau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/2098>

DOI : 10.4000/echogeo.2098

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Jean-Michel Deveau, « Traite, esclavage et fortifications dans l'Ouest africain », *EchoGéo* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 29 février 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/2098> ; DOI : 10.4000/echogeo.2098

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Traite, esclavage et fortifications dans l'Ouest africain

(XV^e-XVII^e siècle)

Jean-Michel Deveau

Introduction

- 1 Ce bref article n'apprendra rien de factuel aux Africanistes, son objectif n'est pas d'érudition. Une longue fréquentation de l'Afrique et des archives tant anglaises que françaises ont infléchi le regard que nous portons sur l'histoire de ce continent et, partant, sur son devenir. Une longue tradition l'a trop longtemps cantonné dans le rôle de victime de l'Europe puis de l'impérialisme néocolonial, comme si les hommes et les femmes qui l'habitent étaient incapables de conduire leur histoire sans un secours extérieur. Cette perception n'est pas sans conséquence sur l'avenir du continent autant par le regard condescendant que portent sur lui ses partenaires politiques et économiques que par le blocage psychologique qu'elle s'efforce d'entretenir chez les Africains en leur persuadant qu'ils sont incapables et donc victimes, vouées à ne survivre que dans une condition d'assistés. Cette position nous semble d'autant plus inacceptable et dangereuse qu'elle est volontairement entretenue par ceux qui en profitent avec des relents racistes plus ou moins habilement dissimulés.
- 2 L'historiographie de la première colonisation, celle qui se déroule entre le XV^e et le XVI^e siècle, lorsque les Européens jettent les bases de leur hégémonie sur l'ensemble des océans et des continents, s'est d'abord consacrée aux aspects économiques¹. Depuis quelques années, sous l'influence de l'ethnologie et de la sociologie, les chercheurs en ont décrypté les composantes individuelles ou collectives, les structures sociales et la constitution des métissages culturels², alors que la dimension géopolitique n'a été prise en compte que dans une évolution inter européenne. Tout se passe comme si l'ensemble de la politique coloniale ne dépendait que des rapports entre les métropoles. Très peu d'études considèrent que les rapports Europe/Afrique ou Europe/Asie aient pu avoir un impact décisif.

3 Il n'est pas question d'en développer l'évolution dans les limites de cet article, mais à partir de l'exemple africain, entre Sénégal et Guinée, de suggérer quelques pistes autour de la question des rapports de force. Car se pose le problème majeur que les historiens ont occulté jusqu'à ce jour : pourquoi les Européens n'ont-ils pas colonisé l'Afrique à cette époque ? Alors qu'ils avaient défini, en particulier dans l'Encyclopédie de D'Alembert et Diderot, les colonies comme des terres dont l'unique objet était d'enrichir les métropoles, ils avaient organisé la première mondialisation du capitalisme. Elle passait par la maîtrise des océans. A l'Océan Indien et au Pacifique étaient dévolus les échanges de produits extrême orientaux de grand luxe, tandis que l'Atlantique fonctionnait essentiellement autour de la production de sucre et dans une moindre mesure de café et d'indigo. Pour cela ils colonisèrent le Brésil et la Caraïbe en distribuant aux colons de vastes plantations sur lesquelles travaillaient les esclaves africains. A l'Afrique n'était dévolue que la fourniture de main-d'œuvre que les négriers déportaient en Amérique. Ce système de traite, qui, contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, n'était pas particulièrement rémunérateur, exposait les équipages et les esclaves à tous les dangers des périls de mers et des révoltes. Les États encourageaient les armateurs par une série de primes et de dispenses de droits à l'entrée ou à la sortie de marchandises destinées à la traite. Ce commerce classé aujourd'hui comme un crime contre l'humanité s'est perpétué jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Notons qu'au cours des cinquante dernières années, que l'on nomme la période de traite clandestine, les négriers ont agi en complète illégalité puisque les Anglais avaient réussi à la faire interdire lors du traité de Vienne³. On est alors en droit de se demander pourquoi avoir perpétué un tel système pendant trois siècles alors que le sucre, le café, l'indigo ou le coton fussent aussi bien venus en Afrique, ce qui eût économisé la déportation de quinze à vingt millions d'esclaves ? Les Africains auraient produit ces denrées sur place, sans recours à l'esclavage, mais pour cela il aurait fallu pouvoir disposer des terres. Plusieurs plans de colonisation de l'Afrique ont été proposés tant par des Anglais, que par des Français ou des Danois ; mais ils ne reçurent aucun écho. Les gouvernements respectifs les refusèrent ou les enterrèrent dans la poussière des ministères, comme s'ils relevaient d'une totale utopie. Ainsi posée, la question ressort des rapports entre l'Europe et l'Afrique. Les Européens n'ont-ils pas renoncé parce qu'ils avaient compris que les Africains leur opposeraient une résistance bien plus opiniâtre que celle qu'ils avaient rencontrée en Amérique et dans la Caraïbe et qu'ils n'auraient pas les moyens de lui faire face ? Autrement dit, les Africains n'ont-ils pas été les acteurs de leur indépendance et partant de leur propre histoire ? Ce bref article n'a pas d'autre ambition que de proposer quelques idées que nous avons commencé à énoncer dans une analyse de l'histoire des forts du Ghana⁴ et que nous poursuivons actuellement à propos de la Sénégal. Voyons donc les faits.

- 6 En 1621, les Hollandais en construisaient un autre à Gorée dont les Anglais et les Français s'emparèrent à plusieurs reprises avant que les Français n'y imposent leur souveraineté en 1677. Quelques années avant, en 1638, ces derniers avaient déjà pris pied à l'embouchure du Sénégal, au lieu dit la pointe de Bieurt. Sur cette côte plate, deux premiers établissements avaient été emportés par la mer avant qu'ils ne fixent en 1659 une implantation définitive sur l'île de N'Dar en amont du fleuve. Attirés par les mines d'or du Bambouc, ils avaient obtenu l'autorisation de construire le fort de Saint Joseph de Galam qui fut achevé en 1700.
- 7 Sur la Gambie les Anglais avaient bâti le fort Saint James en 1664 par où ils commerçaient directement avec le Galam, le Bambouc et l'ensemble du royaume de Fouta Jallon. Les Français essayeront sans grand succès de les concurrencer en établissant à proximité le petit fort d'Albréda, la Gambie restera dans la mouvance anglaise.
- 8 Dans les Rivières du sud, les Portugais possédaient les forts de Cacheo et Bissao.
- 9 Sur la côte de l'Or, le long du littoral de l'actuel Ghana furent construits près de quarante forts et loges sur une distance de quelques deux cents kilomètres. Les Portugais s'y étaient les premiers installés. Dès leurs premiers voyages d'exploration le long de ces côtes, ils pensèrent avoir trouvé l'Eldorado dont rêvait l'Europe entière qui depuis près d'un siècle manquait d'or pour ses frappes monétaires. Les mines du nord de l'actuel Ghana connaissaient alors une pleine exploitation dont les musulmans exportaient la presque totalité par les pistes transsahariennes, une faible partie seulement restant dans le pays. L'arrivée des Portugais inversa largement le courant et Lisbonne reçut une bonne partie de la production, si bien que la jalousie n'allait pas tarder à susciter des concurrents. Les Hollandais se manifestèrent les premiers et les chassèrent définitivement de Guinée. Ensuite vinrent les Anglais, les Danois et les Brandebourgeois qui dressèrent l'imposante suite de ces forts à l'architecture si massive que certains n'hésitent pas à les qualifier de forteresses de la terreur. La masse puissante d'Elmina quartier général des Hollandais et celle de Cape Coast, quartier général des Anglais est à la mesure d'une industrialisation de la traite négrière et atteste en même temps de la puissance politique et militaire des bâtisseurs. Jamais les Français n'y purent tenir le moindre établissement, non pas qu'ils n'aient pas été intéressés par cette partie de l'Afrique, mais leurs rivaux ne leur laissèrent pas le moindre espace, et les en chassèrent systématiquement.
- 10 Enfin plus à l'est les Anglais, les Portugais et les Français sont établis à Ouidha, sur le littoral de l'actuel Bénin, alors que les Hollandais n'y ont jamais été acceptés par le roi de Dahomey. Autour de ces forts s'élevaient des bourgs habités par une population largement métissée qui travaillait pour les besoins des Européens. On y trouvait des pêcheurs, des artisans, des trafiquants d'esclaves et toute une frange interlope qui servait d'intermédiaire entre les Européens et les Africains. Mais au-delà des limites de ces cités on entraît dans les terres sous souveraineté africaine où aucun blanc ne se serait aventuré sans autorisation du pouvoir en place. Il est à noter que ces forts ne relevaient que d'une souveraineté européenne très ambiguë. Certes la puissance des canons représentait une dissuasion redoutable, mais la force ne dispensait pas de respecter un reste de souveraineté africaine. Les terrains sur lesquels s'élevaient les forts n'étaient que loués aux Européens qui versaient chaque année une redevance. En négliger le paiement entraînait immédiatement une riposte, soit que les routes fussent coupées, soit que des Européens surpris isolément fussent pris en otages.

- 11 Alors que dans l'arrière pays les terres étaient souvent fertiles et qu'il était connu de tous que la canne à sucre, l'indigo, le coton, et le café y étaient de belle venue, pourquoi s'être ainsi limité à la côte ? La logique de la volonté impérialiste aurait dû conduire à une occupation du territoire à partir de cette formidable base fortifiée, or il n'en fut rien.

2. Les Africains interdisent l'accès de l'intérieur du continent aux Européens

- 12 Deux exemples pris en Sénégal montrent que personne ne pouvait s'aventurer sur les terres d'un souverain africain sans son autorisation. Il ne la donnait souvent qu'après une entrevue que le voyageur attendait plusieurs jours voir plusieurs semaines. D'après tous les récits de ces tentatives on voit clairement que ces rois maîtrisaient parfaitement la stratégie dilatoire, espérant lasser le quémendeur ou lui imposer des retards tels qu'il manquerait infailliblement de provisions pour continuer sa route. Certains jouaient également sur les saisons. Après un retard de plusieurs semaines, les pluies et inondations pouvaient bloquer les routes jusqu'à l'année suivante.
- 13 Pierre David, gouverneur du Sénégal pour la compagnie des Indes, remonta le Sénégal en 1743.⁶ Son idée était de s'établir solidement en Galam afin de pousser l'exploitation des mines d'or du Bambouc. Prudemment, il n'envisageait qu'une présence française renforcée qui aurait laissé intact l'organisation politique et sociale de ces royaumes. Il est donc clair que les responsables coloniaux avaient compris qu'en Afrique il n'était pas question d'imposer une souveraineté étrangère. Malgré sa prudence et son sens de la diplomatie, il échoua. Son échec est dû autant au refus des directeurs de la compagnie de s'engager dans une aventure hasardeuse qu'à l'hostilité de l'un des souverains du Galam qui refusa obstinément les avances françaises.
- 14 Du côté anglais une expérience similaire rencontra les mêmes difficultés. Partis de Gambie, William Gray et le docteur Dochart en 1818-1821 eurent les pires difficultés pour traverser le Bondou. Ils voulaient se rendre au Bambouc où les Anglais visaient les mines d'or et cherchaient un passage vers Tombouctou. Alors qu'ils étaient partis avec une sérieuse colonne bien armée et solidement approvisionnée, l'Almamy retarda indéfiniment leur voyage si bien que l'expédition échoua en grande partie. Gray comprit vite qu'il était inutile d'employer les armes pour forcer le passage, les armées du Bondou les eussent immédiatement neutralisées.⁷
- 15 Ces deux expériences ne sont prises qu'à titre d'exemple, une histoire exhaustive en pourrait montrer bien d'autres qui attestent que les pouvoirs politiques Africains conservaient leur entière souveraineté sur leurs terres.
- 16 Quant à la riposte aux tentatives brutales d'implantation à proximité de mines par exemple, les Africains n'hésitaient pas à employer la force pour déloger les indésirables. Contre la puissance de leurs armées fondée sur le nombre impressionnant de mobilisés en quelques jours à peine, les Européens ne pouvaient opposer que des effectifs dérisoires et la puissance de leurs armes à feu n'était guère efficace. Dans les affrontements les Africains montrèrent une maîtrise totale de la stratégie d'embuscade, et sur le terrain déployaient une telle souplesse corporelle et de telles contorsions que les moyens approximatifs de visée des pétoires de l'époque ne permettaient pas de les atteindre.
- 17 Sans aller jusqu'au conflit armé, les Africains, en coupant les routes commerciales, bloquaient tout approvisionnement des forts sans que les Européens puissent s'y opposer.

- 18 L'implantation des forts ne se fit pas sans de multiples tractations, comme le montre celle d'Elmina. Séduits par ce site proche des mines d'or, les Portugais décidèrent d'en faire la base de leur stratégie commerciale sur cette côte qui très vite se nommera Côte de l'Or. En 1482, Diogo de Azambuja, partit avec 600 hommes, dont une centaine de maçons, à la tête de dix caravelles dont il avait rempli les cales de matériaux nécessaires à une première construction. Aussitôt arrivé, Azambuja négocia avec Nana Kwamena Ansah, roi d'Eguafo, qui portait également le titre de Caramansa. L'entrevue donna lieu à une mise en scène où, de part et d'autre, chacun voulut affirmer sa supériorité. Plutôt que de faire parler les armes, les deux négociateurs préférèrent étaler les richesses.
- 19 « *Azambuje, apprenant que le prince nègre approchait, mit ses gens en ordre, & s'assit au milieu d'eux dans un fauteuil. Il avait un habit de brocard d'or avec un collier d'or enrichi de pierreries. Tous ses gens avaient des habits de soie, en un mot, on n'oublia rien de ce qui pouvait donner aux Nègres une haute idée de la grandeur & de l'opulence des Portugais. Kasamansa n'avait rien négligé de ce qui pouvait faire connaître son rang & sa puissance. (...) Les principaux officiers étaient vêtus de leurs habits de guerre. Ils étaient suivis chacun de deux pages, dont l'un portait un bouclier et l'autre, un petit siège rond. Tous avaient la barbe et les cheveux parés d'or.* »⁸
- 20 Azambuja commença par une homélie sur les beautés du catholicisme et sur cette vision céleste, garantit à Kwamena que, s'il se convertissait, son âme irait droit au paradis. Après quoi il lui demanda l'autorisation de construire un fort, « *parce que, disait-il, cela servirait à entretenir le commerce qui le rendrait puissant, même de ses voisins : qu'ils ne l'oseraient attaquer, étant défendu par ce fort* »⁹.
- 21 Le souverain répondit : « *Je remercie le Roi votre maître du soin qu'il a tant du salut de mon âme que de mon honneur, et il y est en quelque sorte obligé par le bon traitement que j'ay fait à ses navires et la foy que je lui ai gardé dans le commerce (...). Mais que des hommes si considérables qu'ils estoient (...) ne s'accoutumeroient pas bien à la pauvreté, et à la simplicité de la contrée ; ce qui pourrait faire naistre des différens entre eux : C'est pourquoy il le pria d'aller et de venir comme auparavant, parce qu'on se porterait par ce moyen plus de respect que si l'on se voyait tous les jours (...). Qu'il ne disoit pas cela pour se dispenser des ordres du Roi de Portugal mais pour son bien, afin d'entretenir la paix et la concorde entre leurs sujets.* »¹⁰
- 22 Une fin de non recevoir en termes aussi diplomatiques montre bien que les Africains avaient tout de suite compris les conséquences d'une installation définitive. Dans ces premières années, l'apparente supériorité technologique des Européens les impressionnait encore. Pour les rassurer, il fallut qu'Azambuja déploie tous les trésors de sa rhétorique... et distribue pas mal de cadeaux. Finalement le principe fut accepté et les ouvriers se mirent au travail. On commença par les libations traditionnelles chez les Fanti, puis on attaqua le rocher. Mais là, nouveau conflit. Les Noirs n'avaient pas envisagé qu'on allait creuser un fossé ni extraire les pierres de construction de ce promontoire sacré. Le sacrilège déclencha une attaque immédiate. Les Portugais ripostèrent vivement, mais, là encore, réussirent à calmer le jeu avec une bonne distribution de cadeaux.
- 23 Le succès de la construction fut immédiat car les richesses débarquées à Lisbonne encouragèrent la création de la Compagnie de Guinée qui étendit les affaires sur l'ensemble de la côte. Ainsi furent construits le fort Saint-André d'Axim, celui d'Accra, et le comptoir de Shama.
- 24 En revanche, l'attitude changeait radicalement lorsque ces derniers commençaient à s'enfoncer dans les terres. En 1623, les populations riveraines de l'Ankobra qui avaient vu avec plaisir construire le fort d'Axim attaquèrent violemment une expédition qui

remontait vers le nord pour ouvrir une mine à Aboasi où un fortin avait été installé sans autorisation. Les Portugais n'ayant rencontré aucune opposition, se considéraient déjà comme les maîtres des lieux. C'est donc sans méfiance que cette colonne s'y dirigeait. Surprise par l'embuscade, elle réussit grâce à ses canons à se replier jusqu'au fortin, mais elle avait perdu la face. Ensuite, pendant près de vingt ans, les actes d'hostilité se renouvelèrent allant du simple refus de travailler jusqu'aux menaces et voies de fait. Finalement, en 1636, un tremblement de terre écrasa les galeries et endommagea le fort. Les Portugais plièrent bagage et personne n'eut envie d'y revenir. Affaire en soi de peu d'importance, mais très significative de ce barrage que personne ne réussira à forcer, ni par la violence, ni par la négociation. Les Africains tenaient à rester les maîtres chez eux.

- 25 Reprenant l'ancienne idée des Portugais, les Hollandais implantèrent un fortin à Ruychaver, près des mines d'or. En 1659, le commis dirigeant le fortin y emprisonna des parents du cabecere d'Adon pour recouvrer une obscure dette impayée. Il fut aussitôt assiégé par une foule tellement déchaînée qu'il jugea un peu trop vite toute résistance inutile et préféra faire sauter le fort. Avec un indéniable courage il mourut volontairement dans l'explosion, mais ses compatriotes n'étaient pas près d'oublier la leçon. Comme Ruychaver se trouvait assez loin dans les terres, ils ne songèrent même pas à le reconstruire ou à venger cette défaite, et se résignèrent à rester sur la ligne de rivage. En réalité, ils supportaient mal de renoncer à l'entreprise et, jusqu'en 1720, ils continuèrent dans le plus grand secret à échafauder des plans de pénétration, mais aucun n'aboutit. Chaque fois la peur d'une réaction indigène provoqua l'abandon du projet.
- 26 Les Hollandais, comme les autres, appliquèrent le principe du « diviser pour régner » en maintenant cette fragmentation alors que dans l'intérieur commençait à s'édifier de grands Etats. Mais lorsqu'ils avaient à faire à un interlocuteur déterminé, ils subissaient en attendant des jours meilleurs :
- 27 *« Le vieux roi, nommé Abinsam, était un très méchant homme, fort envieux, & ennemi des Européens ; car quoiqu'il reçût des Anglais, des Danois et de nous tous les mois une once d'or pour la liberté que ses prédécesseurs nous avaient accordée de bâtir ici, il ne laissait pas de nous inquiéter quelquefois (...). S'il s'imaginait avoir reçu quelque offense (...), il faisait tout aussitôt fermer tous les passages, afin qu'il ne pût venir aucun marchand trafiquer avec nous (...). »¹¹*
- 28 Les Anglais n'agirent pas autrement. Ils scellèrent une alliance avec leurs voisins les Fantis que menaçaient leurs voisins les Ashanti. En soutenant les premiers, ils retardèrent l'extension de l'empire des seconds, mais durent cependant négocier pied à pied avec eux pour continuer à recevoir l'or et les esclaves.
- 29 Pour conclure sur cet exemple, on peut citer l'éloquent rapport d'activité rédigé pour les années 1770 à 1776. Les employés de la compagnie justifient les 10 628 livres qu'ils ont versées aux chefs des populations littorales (ce qui ne représente que 0,69 % des dépenses effectuées sur la côte pendant cette période).
- 30 *« Il ne fait aucun doute qu'en bonne politique, (ces sommes soient nécessaires) pour attacher les principaux rois, princes et autres hommes de pouvoir, aux intérêts anglais et de maintenir une parité avec les autres nations européennes, qui sont nos rivales dans ce pays et ont toujours eu le même comportement. Une autre raison qui peut être avancée pour justifier de telles dépenses aux dirigeants des petits Etats situés le long de la côte est qu'ils ont la capacité, si nous n'entretenons pas de bons rapports avec eux de couper nos communications par terre et même par mer ». »¹²*

Conclusion

- 31 Les Africains comprirent immédiatement que l'implantation des Européens sur leur sol sonnerait le glas de leur liberté et la fin de l'indépendance politique. Aucun souverain ne s'y voulut résoudre, et tous s'arrangèrent, soit en montrant la force, soit par la ruse diplomatique à écarter ces nouveaux envahisseurs. C'est cette à relecture de l'histoire de l'Afrique que nous invitons les chercheurs. Elle met fin à la classique vision d'un continent perpétuellement victime de l'histoire et d'on ne sait trop quelle fatalité, pour restituer une image qui nous semble beaucoup plus réelle d'hommes et de femmes totalement responsables de leur destin, même si momentanément la supériorité technologique de l'Europe a réussi à leur imposer une colonisation qui n'a jamais duré qu'un siècle et n'a peut-être pas aussi profondément marqué son empreinte que les chercheurs et les penseurs occidentaux ont bien voulu le dire. Ce changement d'optique est plus important qu'on ne le croit sur l'avenir de l'historiographie. Il faut bien avouer que l'histoire de ce continent est trop longtemps restée le parent pauvre de la recherche sous le fallacieux prétexte que l'absence d'écrits empêchait tout résultat sérieux. Nous savons maintenant que la méthodologie est aussi rigoureuse pour décrypter d'autres types de sources. Il est donc temps d'écrire une histoire des Africains et non plus de réécrire celle de la présence Européenne en Afrique.
-

NOTES

1. Voir en particulier l'immense travail de l'école des Annales jusque dans les années 1980.
2. En particulier l'œuvre entière de Serge Grusinski dont nous ne citons que la magistrale synthèse, *Les quatre parties du monde*, Paris, La Martinière, 2004
3. Serge Daget reste le meilleur guide : *La répression de la traite des Noirs*, Paris, Karthala, 1997.
4. Deveau (JM), *L'or et les esclaves, histoire des forts du Ghana*, Paris, UNESCO/Karthala, 2005. A paraître, *Saint et Gorée à l'époque de la traite*, Paris, Larousse.
5. Verger (P), *Flux et reflux de la traite négrière entre le golfe de Bénin et Bahia de Todos os Santos*, Paris, Mouton ; 1968.
- Castro Henriques (I de), *Commerce et changement en Angola au XIX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 1995, 2 vol.
- Cahiers des Anneaux de la Mémoire, n°3, numéro spécial : *La traite et l'esclavage dans le monde Lusophone*, Nantes, 2001.
6. David (P), *Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744*, Paris, SFHOM, 1974.
7. Gray et Dochart, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, Paris, 1826
8. Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, Amsterdam, TXXV, p 396/7
9. Id, p 60.
10. Id, p 62.
11. Bosman, op cit, p 74-75.

12. PRO, T 70/155, Report on the public accounts of Cape Coast and out forts depending on. 1^{er} janvier 1770-31 décembre 1776.

RÉSUMÉS

La première colonisation d'Afrique occidentale a été circonscrite aux littoraux et à cause de la résistance des pouvoirs locaux, elle n'a pas pu s'étendre à l'intérieur des terres. Les européens (Portugais, Hollandais, Français, Anglais, Danois) qui à partir du XV^e siècle se disputaient la terre africaine ont connu les mêmes barrages, diplomatiques ou constitués par la force. Ils ne purent installer que des bastions sur les côtes avec l'autorisation des souverains africains à qui ils donnaient une contrepartie sous forme de cadeaux et de redevances. Ainsi, avec la bénédiction des pouvoirs africains en place, les européens ont pu commencer la traite des esclaves pour effectuer le travail agricole organisé par les colons aux Amériques. A partir de l'exemple de l'histoire du Ghana défriché récemment par les chercheurs et celui de la Sénégambie en cours d'étude, on s'aperçoit des nouvelles perspectives de décryptage de l'histoire du continent africain qui vont à l'encontre des idées reçues de l'idéologie de fatalité et de victimologie des africains.

The first colonization of Western Africa was circumscribed with the littorals and because of the resistance of the local authorities, it could not extend inside the grounds. The Europeans (Portuguese, Dutch, French, English, Danish) which starting from XV^e century disputed the African land knew the same stoppings, diplomatic or constituted by the force. They could install only bastions on the coasts with the authorization of the African sovereigns to whom they gave a counterpart in the form of gifts and of royalties. Thus, with the blessing of the African powers in place, Europeans could begin the draft of the slaves to carry out the agricultural work organized by the colonists in Americas. From the example of the history of Ghana cleared recently by the researchers and that of Senegambia under study, one realizes new prospects for decoding of the history of the African continent which go against the generally accepted ideas of the ideology of fate and victimology of the Africans.

INDEX

Mots-clés : Afrique de l'Ouest, colonisation, Ghana, historiographie, Sénégambie

Keywords : cistoriography, colonization, Ghana, Senegambia, Western Africa

AUTEUR

JEAN-MICHEL DEVEAU

Jean Michel est Professeur honoraire à l'Université de Nice, vice-président du Comité la route de l'esclave à l'UNESCO, membre du GRI « Esclavages » du CNRS, auteur de « *L'Or et les Esclaves* » (UNESCO/Karthala).